



Le Larochemois en bref



DISCOURS DU MAIRE

Chers concitoyens concitoyennes

Au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, je vous présente un bref exposé de la situation financière. Cette démarche de la part des élus municipaux s'inscrit dans le cadre de l'article 955 du Code municipal et ce dans le but de bien vous renseigner sur les affaires municipales.

Le rapport financier de l'année 2013, préparé par nos vérificateurs comptables, démontre que l'évaluation imposable au 31 décembre 2013 était de 66 303 600 \$. Nous avons terminé l'année avec un surplus de 15 043 \$ ce qui amène notre surplus à 240 392\$ réparti comme suit : 81 067 \$ en surplus libre et 159 325 \$ en surplus réservé.

Il se présente comme suit :

	Budget 2013	Réalizations	
		2 013	2 012
REVENUS			
Taxes	539 806	548 590	547 343
Paiements tenant lieu de taxes	3 971	4 957	5 111
Quotes-parts			
Transferts	304 437	211 157	689 228
Services rendus	9 083	7 366	8 140
Imposition de droits	42 150	66 958	113 474
Amendes et pénalités	2 000	0	0
Intérêts	4 600	5 885	6 167
Autres revenus	1 000	10 757	13 046
	907 047	855 670	1 382 509
CHARGES			
Administration générale	187 930	177 832	173 075
Sécurité publique	114 602	115 061	111 060
Transport	272 523	308 933	277 351
Hygiène du milieu	82 400	73 096	90 496
Santé et bien-être	2 481	0	0
Aménagement, urbanisme et développement	26 073	25 064	26 427
Loisirs et culture	24 646	29 683	18 600
Réseau d'électricité			
Frais de financement	300	28 995	25 797
Amortissement des immobilisations	35 831	57 809	37 237
	746 786	816 473	760 043

Suite →

Excédent (déficit) de l'exercice	160 261	39 197	622 466
Moins : revenus d'investissement	(116 349)	0	(529 328)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	43 912	39 197	93 138
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Amortissement des immobilisations	35 831	57 809	37 237
Remboursement de la dette à long terme	(71 243)	(41 726)	(16 325)
Affectations			
Activités d'investissement		(23 992)	(3 918)
Excédent (déficit) accumulé	(8 500)	(14 945)	(16 129)
Autres éléments de conciliation		(1 300)	
	(43 912)	(24 154)	865
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	15 043	94 003

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2014

Le maire reçoit annuellement 8 598,29\$ ce qui inclut le salaire de 5 750,81\$ plus 2 847,48\$ d'allocation de dépenses et également une rémunération provenant de la MRC du Val-Saint-François de 2 465,55\$ incluant un salaire de 1699,16\$ plus 766,39\$ d'allocation de dépenses. Je siège également sur les comités suivants : Comité consultatif agricole, Centre local de développement et le Plan de développement des zones agricoles pour lesquels je reçois des allocations de 468,99\$.

Pour les conseillers, le traitement annuel est de 2 436,61\$ ce qui inclut un salaire de 1 626,18\$ plus 810,43\$ d'allocation de dépenses. Des frais de représentation de 26,46\$ par présence à des comités s'ajoutent au salaire et allocation des conseillers.

TABLEAU DES DÉPENSES DE PLUS DE 25 000\$ AVEC LE MÊME COCONTRACTANT

Tel que prescrit par la loi, je vous dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000,00\$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00\$.

CARRIÈRE STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE	GRAVIER	66 043,82 \$
EXCAVATION L.G. INC.	CONTRAT NEIGE	110 720,90 \$
EXCAVATION RICHARD BOUTHILLETTE	CREUSAGE FOSSÉS	30 601,76 \$
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC	PRÊT	37 007,10 \$
Me LUCIE LAVALLÉE	ACHAT DE TERRAIN	69 437,99 \$
MINISTRE DES FINANCES	SÛRETÉ DU QUÉBEC	64 648,00 \$
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	QUOTE PART	39 476,76 \$
SANI ESTRIE	CONTRAT MATIÈRES RÉSIDUELLES	39 451,53 \$
VILLE DE WATERLOO	ENTENTE INCENDIE	47 055,04 \$

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL 2015-2016-2017

En septembre 2014, le nouveau rôle triennal (2015-2016-2017) d'évaluation a été déposé, notre valeur foncière se situe maintenant à 67 374 300\$ de richesse foncière. Ce rôle sera en vigueur en 2015 avec les valeurs reconduites du rôle triennal (2012- 2013- 2014).

Au cours du mois de décembre 2013 nous avons budgété pour l'année 2014 des revenus et des dépenses de 777 482\$, au 1^{er} novembre 2014 tous les postes budgétés ont été respectés.

OBJECTIF

En 2015, je continuerai à promouvoir les commerces de notre municipalité et ceux des régions avoisinantes. Je continuerai surtout à les encourager en priorisant les fournisseurs locaux pour les achats de la municipalité. Grâce à chacun de nos petits gestes en ce sens ces dernières années notre économie locale va de mieux en mieux.

TRAVAUX

À la fin d'octobre, nous avons terminé la vidange des fosses septiques. Notre horaire ayant été un peu décalé cette année, nous nous excusons pour les incon vénients que cela a pu vous causer. Nous nous assurerons de revenir à l'horaire habituel pour 2015.

VOIRIE

Nous avons terminé notre plan de creusage de fossés pour tous les chemins de la municipalité. Par ailleurs, nous continuerons le rechargement de nos chemins de graviers.

PROJETS

La municipalité a démarré le projet de "service de surveillance" pour les jeunes de l'école Notre-Dame-des-Érables. Ce service est désormais chapeauté par leur propre comité.

Comme vous le savez, suite à l'assemblée publique d'information du 9 octobre dernier, la municipalité projette d'acheter l'édifice de la Caisse Populaire Desjardins Morilac et d'y regrouper au même endroit plusieurs services soit : le bureau municipal, le bureau de poste et certains services de la Caisse Populaire. C'est surtout la possibilité de garder le guichet automatique et la présence d'une caissière à temps partiel à Sainte-Anne-de-la-Rochelle qui a motivé notre décision.

La municipalité recevra un montant de 568 379\$ de ristourne de taxe d'accise sur une période de 5 ans. Cet argent servira en grande partie à terminer les travaux d'égout sur les rues Auclair et du Sanctuaire. Un montant pourra également être appliqué à réduire les coûts de la construction du garage municipal.

PLASTIQUE DE BALLE RONDES

Suite à l'étude demandée par la MRC du Val-Saint-François concernant la revalorisation des plastiques agricoles, elle étudie la possibilité d'implanter une collecte dédiée pour ce matériau vers la fin 2015 ou au début de 2016.

LOISIRS

La municipalité continuera à aider financièrement le Centre des Loisirs Notre-Dame-des-Érables et à les appuyer dans leurs démarches et activités. Je me répète mais je tiens encore à les féliciter pour la belle activité familiale qu'ils ont organisée à la fin de l'été.

VILLAGE ET CAMPAGNE FLEURIS : FLEURONS DU QUÉBEC

Félicitations aux membres du comité pour leur implication, nous continuerons à les supporter financièrement. Vous avez sûrement remarqué les magnifiques jardinières qui ont décoré notre village cet été et qui ont été remplacées par de belles citrouilles pour la période de l'halloween.

DÉCORATIONS DE NOËL

Je tiens à féliciter les personnes qui s'occupent des décorations de Noël aux deux entrées du village. Ces décorations seront encore bonifiées pour la période des Fêtes. C'est avec plaisir que je leur transmets également les félicitations que j'ai reçues des municipalités environnantes.

SPECTACLE

Je ne saurais passer sous silence le très beau spectacle d'orgue qui a eu lieu à l'église de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Je tiens à remercier la paroisse Sainte-Famille pour l'organisation de cet évènement. J'ajoute une mention particulière à madame Francine Auclair Giguère et monsieur Roméo Hudon.

BUDGET 2015

La préparation du budget 2015 se fera vers la fin novembre ou au début décembre. J'invite tous les contribuables à assister à l'assemblée publique extraordinaire portant exclusivement sur le budget 2015 qui aura lieu le 18 décembre à 19h30 au 145 rue de l'Église (salle du conseil).

Merci à mon équipe de conseillers pour leur travail et leur soutien au cours de la dernière année ainsi qu'à tous les contribuables pour leur support et leur compréhension. Je remercie également notre directrice générale et secrétaire-trésorière Majella René pour son dévouement, son adjointe Marguerite Chalifoux, nos officiers municipaux composés d'Isabelle Perreault à l'urbanisme, Pierre Brien à la voirie et son adjoint Donald Lequin pour le travail accompli dans notre municipalité.

Salutations,

Louis Coutu, maire

Novembre 2014

OFFRE D'EMPLOI – SERVICE DE SURVEILLANCE

Titre : SURVEILLANT (E)

Statut : TEMPS PARTIEL ET BANQUE DE CANDIDATURES

Description du poste :

Sous la supervision du comité de surveillance, le (la) surveillant(e) procède à l'accueil des élèves à la fin des classes, les dirige vers les locaux à leur disposition. Il (elle) prépare les lieux, assiste les participants dans le choix des activités. Il (elle) range l'équipement ou le matériel et ferme les locaux. Il (elle) effectue au besoin, les tâches d'entretien pour maintenir les locaux en état de propreté pendant et après la période de surveillance.

Exigences :

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalent ou expérience pertinente;
- avoir un cours de premiers soins ou être disponible à le suivre;
- avoir de l'expérience avec les enfants;
- doit faire la gestion des absences et de présences;
- être créatif;
- avoir de l'entregent;
- aimer relever de nouveaux défis.

Horaire de travail :

Du lundi au vendredi de 15h15 à 17h30 (et de 6 h 30 à 8 h 30 *si requis*)

Journées pédagogiques et/ou de tempête de 6h30 à 17h30

Conditions de travail : Salaire entre 13\$ et 17\$

Début de l'emploi : 6 janvier 2015

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 21 novembre 2014 par courriel, par télécopieur ou à l'adresse suivante :

Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle
145 rue de l'Église
Sainte-Anne-de-la-Rochelle QC JOE 2B0
Télécopieur : 450-539-2317
Courriel : dg.steannedelarochelle@axion.ca

P.S. La personne choisie devra fournir un document attestant de la conformité de ses antécédents judiciaires au début de l'emploi.